
Assemblée Générale annuelle du CNESom

15 juin 2026

Procès verbal

Collège National des Enseignants de médecine du Sommeil (CNESom)
Maison du Sommeil
18 rue Armand Moisant
75015 PARIS

Date : 15/06/2026

Le 15/06/2026, les membres du COLLÈGE NATIONAL DES ENSEIGNANTS DE MÉDECINE DU SOMMEIL (CNESom) se sont réunis en assemblée générale à distance.

En présence de :

Membres titulaires :

- ARNULF Isabelle
- BOURDIN Hubert
- BOURGIN Patrice
- FRIJA Justine
- GEOFFROY Pierre Alexis
- LAMBERT Isabelle
- LAUNOIS ROLLANT Sandrine
- LEQUEUX Benoît
- MARUANI Julia
- MICOULAUD FRANCHI Jean Arthur
- d'ORTHO Marie Pia
- PETER DEREK Laure
- SCHRODER Carmen
- TRZEPIZUR Wojtech

Excusés ayant donné procuration :

- KINUGAWA Kiyoka (procuration donnée à Isabelle ARNULF)
- LAUNOIS Claire (procuration donnée à Pierre Alexis GEOFFROY)
- LÉGER Damien (procuration donnée à Pierre Alexis GEOFFROY)

Membres associés :

- BRIAND Raphaël
- GARRIVET Julie

NOMBRE D'ADHERENTS MEMBRES TITULAIRES - AU 15/06/26 : 21

NOMBRE D'ADHÉRENTS MEMBRES TITULAIRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : 17

QORUM : 11 – ATTEINT

L'assemblée générale désigne :

Pierre Alexis Geoffroy en qualité de président de séance

Carmen Schröder en qualité de secrétaire de séance

Ont été mis à disposition des membres de l'assemblée, 15 jours avant la tenue de ladite assemblée :

1. Les statuts de l'association
2. Le modèle de procuration
3. L'Ordre du jour établi en conseil d'administration du 06 mai 2026
4. Le RIB de l'association afin de permettre le versement effectif de la cotisation des membres titulaires et associés

Les éléments 1 et 2 figurent en annexe du présent procès verbal.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale annuelle du CNESom:

- Présentation du rapport moral annuel – PA GEOFFROY – Soumis au vote
- Présentation du rapport financier annuel – JA MICOULAUD FRANCHI, P BOURGIN – Soumis au vote
- Proposition du montant de cotisation annuel – Soumis au vote
- Renouvellement du Conseil d'administration par moitié – Soumis au vote

Ordre du jour du Conseil d'administration nouvellement élu :

- Élection du bureau par le CA nouvellement élu
- Désignation des mandataires
- Proposition d'agenda des rencontres

I) Présentation du rapport moral annuel par le Président sortant et bilan des activités (2025-2026)

Pierre-Alexis GEOFFROY, en tant que Président sortant du CNESom, a présenté son rapport moral, et dressé le bilan des deux années de son mandat. Ce rapport a mis en exergue les efforts continus pour structurer la communauté pédagogique de la médecine du sommeil, à travers la réflexion autour de la Formation Spécialisée Transversale (FST) Sommeil et le développement du Collège National des Enseignants de Sommeil (CNESOM).

Le bilan a couvert plusieurs axes stratégiques :

1. Un **site internet du CNESom** comportant notamment des actualités et un formulaire d'adhésion a été mis en ligne.

Une adresse mail dédiée a été mise en place : cnesom@sfrms.org

2. Concernant la **FST Sommeil** :

Le nombre d'inscrits est globalement stable, avec une légère augmentation récente (+4 postes, passant de 67 à 71), ce qui est considéré comme un succès notable. Le Président a souligné le rôle du collège dans l'accompagnement des coordinateurs et des internes.

Des outils ont été mis en place pour harmoniser et évaluer la FST Sommeil, notamment :

- Une auto-évaluation par QCM annuelle, durant la période estivale,
- Un procès-verbal de validation commun, et un
- Vademecum « FST tardive »

Les informations concernant la FST Sommeil, hébergées sur le site de la SFRMS, ont été enrichies de :

- Une carte interactive des centres de stage de niveau 1 et 2
- Un tableur de présentation de ces centres
- Une mise à jour de la liste des coordinateurs régionaux de la FST Sommeil

Le projet de renommer la FST en "FST Somnologie" est acté mais en attente d'une modification dans le Journal Officiel.

3. Concernant le positionnement du CNESom sur les formations de médecine du sommeil en particulier **Formation DPC** : Le CNP a travaillé sur une nouvelle maquette de 44 heures, mais son application est reportée à 2027 en raison de retards administratifs au niveau national. La consigne est de continuer à valider les formations sur l'ancien format de 40 heures pour 2026.
4. Concernant l'organisation de la **Journée du CNESOM** : La première journée du collège a été un succès, favorisant les échanges pédagogiques et le renforcement de la communauté.

Au total, le mandat a été marqué par une consolidation significative de la FST et du CNESOM.

Pierre Alexis GEOFFROY remercie l'ensemble du bureau et du CA pour leur implication

En fin de rapport moral annuel, il est proposé par Pierre Alexis GEOFFROY de modifier à la marge les statuts de l'association afin d'y ajouter un titre honorifique correspondant à la fonction exercée pour les membres du bureau à l'issue de leur mandat.

L'article 5 serait amendé tel que la mention :

Tout membre ayant exercé une fonction au sein du Bureau acquiert, à l'issue de son mandat, le titre honorifique correspondant à la fonction exercée, précédé de la mention « d'honneur » (par exemple : président d'honneur, vice-président d'honneur, secrétaire d'honneur ou trésorier d'honneur). Ce titre est attribué de plein droit sous réserve que ledit membre n'ait pas fait l'objet d'une procédure de radiation et n'emporte aucune prérogative particulière ni aucun droit de vote supplémentaire au sein du Collège.

Cette mention serait insérée entre « *Par membres d'honneur, on entend tout membre titulaire ou associé qui, après sa retraite universitaire, demande à rester membre du collège.* » et « *Tout membre titulaire ou associé pourra être nommé membre d'honneur à titre posthume par décision du conseil d'administration et sur proposition du bureau.* »

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, Pierre Alexis GEOFFROY met aux voix les délibérations suivantes :

Première résolution : Adoption du rapport moral annuel du CNESom – Adoptée à l'unanimité des membres titulaires présents ou représentés

Seconde résolution : Modification de l'article 5 des statuts de l'association - Adoptée à l'unanimité des membres titulaires présents ou représentés

II. Présentation du rapport financier annuel par les trésoriers et orientations à venir

Jean-Arthur MICOULAUD FRANCHI et Patrice BOURGIN, en tant trésoriers du CNESom, ont présenté le rapport financier du CNESom.

Les trésoriers constatent que la majorité des sources de revenus de l'association repose sur le montant des adhésions.

La nécessité de trouver un financement pour le travail de secrétariat jusqu'ici assuré par le service hospitalo-universitaire du président sortant est également évoquée. Ce travail de secrétariat est jugé vital et il est estimé qu'il représente une charge de travail croissante qui ne saurait être assurée intégralement dans sa dimension la plus administrative par les membres du bureau.

Il est proposé d'élaborer une « fiche de poste » ou liste de tâches précise afin de formuler une demande structurée à la SFRMS, sous la forme d'une subvention annuelle ou la mise à disposition de temps de secrétariat.

Le montant de la cotisation est également évoqué. Dans une volonté de rassembler un maximum de professionnels au sein du CNESom, l'idée de fixer à l'avenir une cotisation d'un montant nul est évoquée.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, Pierre Alexis GEOFFROY met aux voix les délibérations suivantes :

Première résolution : Adoption du rapport financier annuel du CNESom – Adoptée à l'unanimité des membres titulaires présents ou représentés

Deuxième résolution : Demande de soutien à la SFRMS concernant la mise en place d'un secrétariat du CNESom – Adoptée à l'unanimité des membres titulaires présents ou représentés

Troisième résolution : Montant de la cotisation maintenu à 20€ pour l'année à venir – Adoptée à l'unanimité des membres titulaires présents ou représentés. Une réflexion de fond sur le modèle de financement du CNESom sera menée par le bureau nouvellement élu.

III. Renouvellement par moitié du Conseil d'Administration (CA)

L'assemblée générale a procédé au renouvellement statutaire du Conseil d'Administration du CNESom. Cette étape a été l'occasion de réaffirmer la représentativité des différentes spécialités et d'intégrer de nouvelles perspectives.

Un point de discussion majeur a été soulevé par Marie-Pia d'ORTHO concernant l'intégration de la Médecine Générale (MG) parmi les spécialités représentées.

Il a été rappelé que les internes de MG représentent 14% des effectifs de la FST, ce qui justifie pleinement leur représentation. Bien que les Départements de Médecine Générale (DMG) aient parfois été réticents, il a été jugé essentiel d'ouvrir le dialogue et d'offrir la possibilité au CNU de Médecine Générale de désigner un représentant.

Les membres du CA sortant se représentant pour un second mandat conformément au statut, le CA proposé est le suivant :

Conseil d'administration – Mandat 2026-2028	
<i>Représentation</i>	<i>Membre titulaire</i>
Médecine Cardiovasculaire	Benoit LEQUEUX, Rodrigue GARCIA <i>1^{er} mandat</i>
Chirurgie Maxillo-Faciale	Thomas SCHOUMAN, Georges BETTEGA <i>2nd mandat</i>
Gériatrie	Kiyoka KINUGAWA, Sylvie BONIN-GUILLAUME <i>2nd mandat</i>
Médecine et santé au travail	Damien LEGER, Yolande ESQUIROL <i>2nd mandat</i>
Neurologie	Isabelle ARNULF, Patrice BOURGIN <i>2nd mandat</i>
ORL et Chirurgie Cervico-Faciale	Xavier DUFOUR, Émilie BÉQUIGNON <i>Xavier DUFOUR : 2nd mandat</i> <i>Emilie BÉQUIGNON : 1^{er} mandat</i>
Pédiatrie	Patricia FRANCO, Plamen BOKOV <i>2nd mandat</i>
Pneumologie	Wojciech TRZEPIZUR, Claire LAUNOIS <i>2nd mandat</i>

Psychiatrie	Carmen SCHRÖDER, Pierre Alexis GEOFFROY <i>2nd mandat</i>
Physiologie	Marie Pia d'ORTHO, Jean-Arthur MICOULAUD FRANCHI <i>2nd mandat</i>

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, Pierre Alexis GEOFFROY met aux voix les délibérations suivantes :

Première résolution : Élection du nouveau CA du CNESom – Adoptée à l'unanimité des membres titulaires présents ou représentés

Deuxième résolution : Intégration d'un ou plusieurs représentants de la Médecine Générale au sein du CNESom – Adoptée à l'unanimité des membres titulaires présents ou représentés.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 14 juin 2026.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions et déclarent chacun qu'ils ne font l'objet d'aucune interdiction d'exercer cette responsabilité.

L'ordre du jour de l'assemblée générale étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13h45.

Le Président de séance :

Pierre Alexis GEOFFROY

La secrétaire de séance :

Carmen SCHRÖDER



Réunion du CA du CNESom

15 juin 2026

Procès verbal

Collège National des Enseignants de médecine du Sommeil (CNESom)
Maison du Sommeil
18 rue Armand Moisant
75015 PARIS

Date : 15/06/2026

Le 15/06/2026, les membres du Conseil d'Administration nouvellement élu du COLLÈGE NATIONAL DES ENSEIGNANTS DE MÉDECINE DU SOMMEIL (CNESom) se sont réunis en Conseil d'Administration à distance.

En présence de :

Membres du CA :

- ARNULF Isabelle
- BOURGIN Patrice
- GEOFFROY Pierre Alexis
- LEQUEUX Benoît
- MICOULAUD FRANCHI Jean Arthur
- d'ORTHO Marie Pia
- SCHRODER Carmen
- TRZEPIZUR Wojtech

Membres du CA excusés ayant donné procuration :

- KINUGAWA Kiyoka (procuration donnée à Isabelle ARNULF)
- LAUNOIS Claire (procuration donnée à Pierre Alexis GEOFFROY)
- LÉGER Damien (procuration donnée à Pierre Alexis GEOFFROY)

I. Élection du bureau par le CA nouvellement élu

Pierre-Alexis GEOFFROY annonce son souhait de quitter la présidence du CNESom tout en restant membre du CA.

Pour faciliter la transition, l'ancien bureau s'engage à assurer la continuité des actions menées, notamment concernant la FST Sommeil, jusqu'au 01 septembre 2026, et à mettre à disposition l'ensemble des archives et outils pouvant être utiles au Bureau nouvellement élu.

Une nouvelle composition du bureau est proposée et soumise au vote des membres du CA.

Les délibérations suivantes sont mises au vote :

Première résolution : désignation des membres du bureau

Après présentation, Conseil d'Administration nouvellement élu désigne à l'unanimité en qualité de membres du bureau :

- Présidente : Marie-Pia d'ORTHO
- Vice-présidente déléguée : Carmen SCHRÖDER
- Vice président délégué : Wojciech TRZEPIZUR
- Secrétaire générale déléguée : Isabelle ARNULF
- Secrétaire générale déléguée : Claire LAUNOIS
- Trésorier : Patrice BOURGIN
- Trésorier : Jean Arthur MICOULAUD FRANCHI

Les membres du bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions et déclarent chacun qu'ils ne font l'objet d'aucune interdiction d'exercer cette responsabilité.

Objectifs futurs et organisation

Marie-Pia d'ORTHO remercie les membres du CA de leur confiance et ouvre la discussion sur les grands chantiers à venir. L'objectif est de poursuivre la structuration de la médecine du sommeil au niveau national.

Deux dossiers prioritaires ont été identifiés :

1. Création d'un CNP Sommeil : Intégrer officiellement la médecine du sommeil au sein de la Fédération des Spécialités Médicales (FSM) est jugé "absolument déterminant" pour l'organisation des soins.

2. Création d'une section transverse au CNU : Mettre en place une section de somnologie au sein du Conseil National des Universités (CNU) permettrait de nommer des professeurs universitaires dans la discipline et de renforcer sa légitimité académique.

Isabelle ARNULF souligne la nécessité d'avancer avec prudence pour ne pas inquiéter les spécialités d'origine, qui restent la porte d'entrée à la FST.

Patrice BOURGIN précise que l'année 2026-2027 a été désignée "l'année de la santé" dans le cadre d'une initiative interministérielle. Ayant été nommé ambassadeur pour le CNRS, il y voit une opportunité majeure pour promouvoir la thématique du sommeil.

Pour lancer les travaux du nouveau mandat, la planification de la prochaine réunion du CA est abordée.

Les délibérations suivantes sont mises au vote et adoptées à l'unanimité :

Première résolution : Organisation de l'agenda des rencontres

Marie Pia d'ORTHO planifiera la prochaine réunion du CA du CNESom via un sondage en ligne. Ce sondage proposera des créneaux en septembre ou en octobre 2026, sur des jours et horaires variés (lundi, mercredi, vendredi ; 13h-14h ou 18h-19h) afin de trouver le meilleur compromis.

Seconde résolution : Désignation des mandataires

Le conseil d'administration donne pouvoir à Pierre Alexis GEOFFROY pour établir une liste des besoins administratifs et financiers du CNESom et préparer une demande de soutien à la SFRMS, avant la prochaine réunion de bureau de la SFRMS.

Le conseil d'administration donne pouvoir à Pierre Alexis GEOFFROY pour effectuer en préfecture la déclaration de changement de bureau et la mise à jour des statuts.

Le conseil d'administration donne pouvoir à l'ancien bureau pour assurer la transition des responsabilités et notamment la finalisation de l'organisation des épreuves de la FST Sommeil durant l'été 2026, jusqu'au 01 septembre 2026.

Le conseil d'administration donne pouvoir au nouveau bureau pour engager les démarches pour intégrer un représentant de la Médecine Générale au CA. Il s'agira de contacter le CNU de Médecine Générale.

Le conseil d'administration donne pouvoir au nouveau bureau pour préparer les dossiers stratégiques sur la création d'un CNP Sommeil et d'une section CNU transverse. Ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du CA.

Le conseil d'administration donne pouvoir au nouveau bureau solliciter les enseignants du DIU Sommeil pour qu'ils adhèrent au CNESOM. Ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du CA.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 14h00.

La Présidente du CNESom :

Marie-Pia d'ORTHO

Le Président de séance :

Pierre Alexis GEOFFROY

La Secrétaire de séance :

Carmen SCHRÖDER



Annexes

Annexe 1 – Statuts de l’association – Collège National des Enseignants de médecine du Sommeil (CNESom), transmis le 12 mai 2026

Annexe 2 – Modèle de procuration pour pouvoir de représentation à l’Assemblée Générale Annuelle du CNESom